



**VISIONS
ET ENJEUX
à l'horizon 2060
pour l'agriculture,
les systèmes
alimentaires
et la coopération
internationale**

Cadrage

De décembre 2019 à mars 2020¹, SOS Faim Belgique a mené une démarche de prospective intitulée « partage d'enjeux de long terme et de visions des mutations de l'agriculture, des systèmes alimentaires et des rôles de la coopération internationale ».

L'horizon temporel choisi était 2060 (40 ans). Cette réflexion a été menée avec l'appui de l'Institut Destrée

Ce travail créatif s'est appuyé sur du recueil de données et sur de la délibération. Il a associé à l'équipe de SOS Faim d'autres acteurs de la coopération, comme des bailleurs de fonds, des ONG et des entreprises privées.

La méthodologie proposée par l'Institut Destrée propose 8 étapes :

- Une phase de murissement et de préparation
- Un diagnostic prospectif combinant l'intelligence collective et des données ;
- La formulation d'enjeux de long terme à partir de scénarios ;
- La construction d'une vision commune d'un futur souhaité ;
- L'élaboration d'axes stratégiques ;
- La définition d'actions concrètes ;
- La mise en place d'un dispositif de pilotage et de suivi-évaluation ;
- Une dernière phase d'évaluation de l'ensemble des processus.

4 ateliers ont permis de couvrir les étapes 1 à 4. Elles ont permis d'alimenter la réflexion stratégique de SOS Faim Belgique.

¹ La réflexion a donc eu lieu avant la crise sanitaire liée au COVID-19. La pandémie n'aurait pas nécessairement changé les scénarios, mais par contre, elle va peut-être les précipiter.

Éditeur responsable Olivier Hauglustaine, 4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Coordination Marc Mees | mme@sosfaim.org | T 32-(0)2-548.06.70
info.be@sosfaim.org | www.sosfaim.be

Graphisme www.marmelade.be | Imprimé sur du papier recyclé

Cette synthèse a été rédigée par Marc Mees sur base du rapport de l'Institut Destrée « Partage d'enjeux de long terme et de visions des mutations de l'agriculture, des systèmes alimentaires et rôles de la coopération internationale » (Pascale Van Doren et Philippe Destatte)

Réalisé avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale de Belgique. Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.



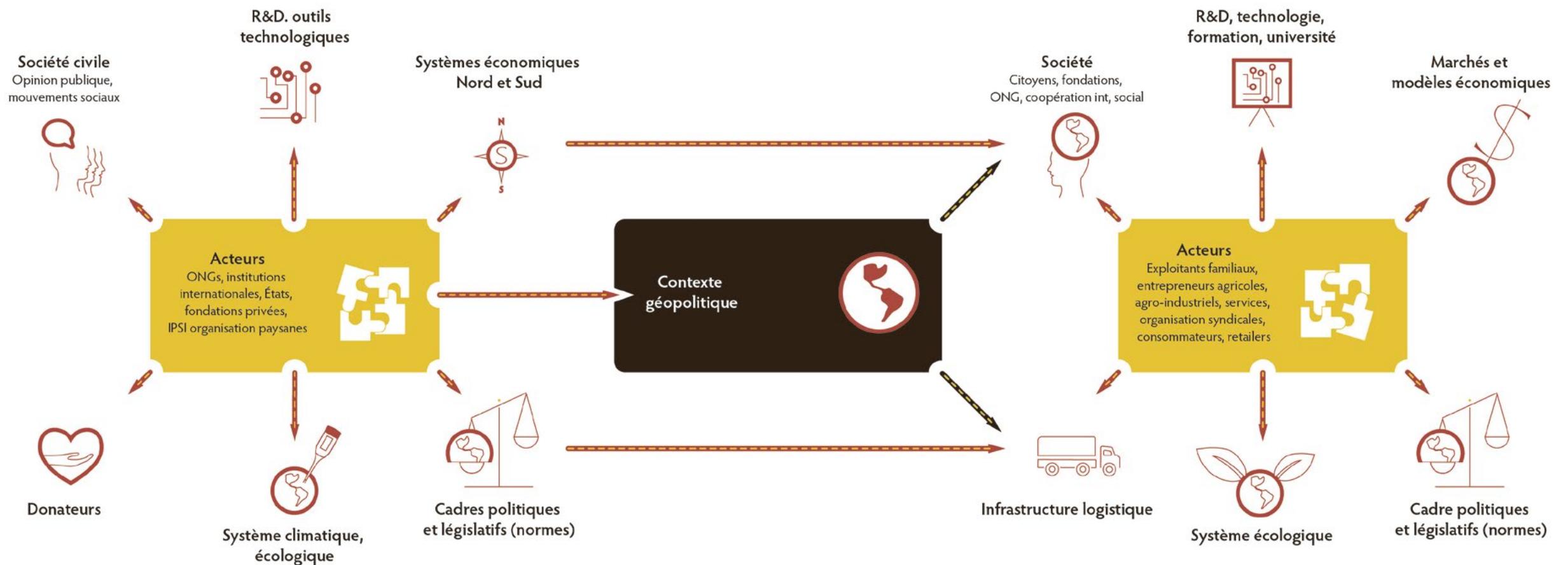
Processus de la prospective



1) Diagnostic prospectif

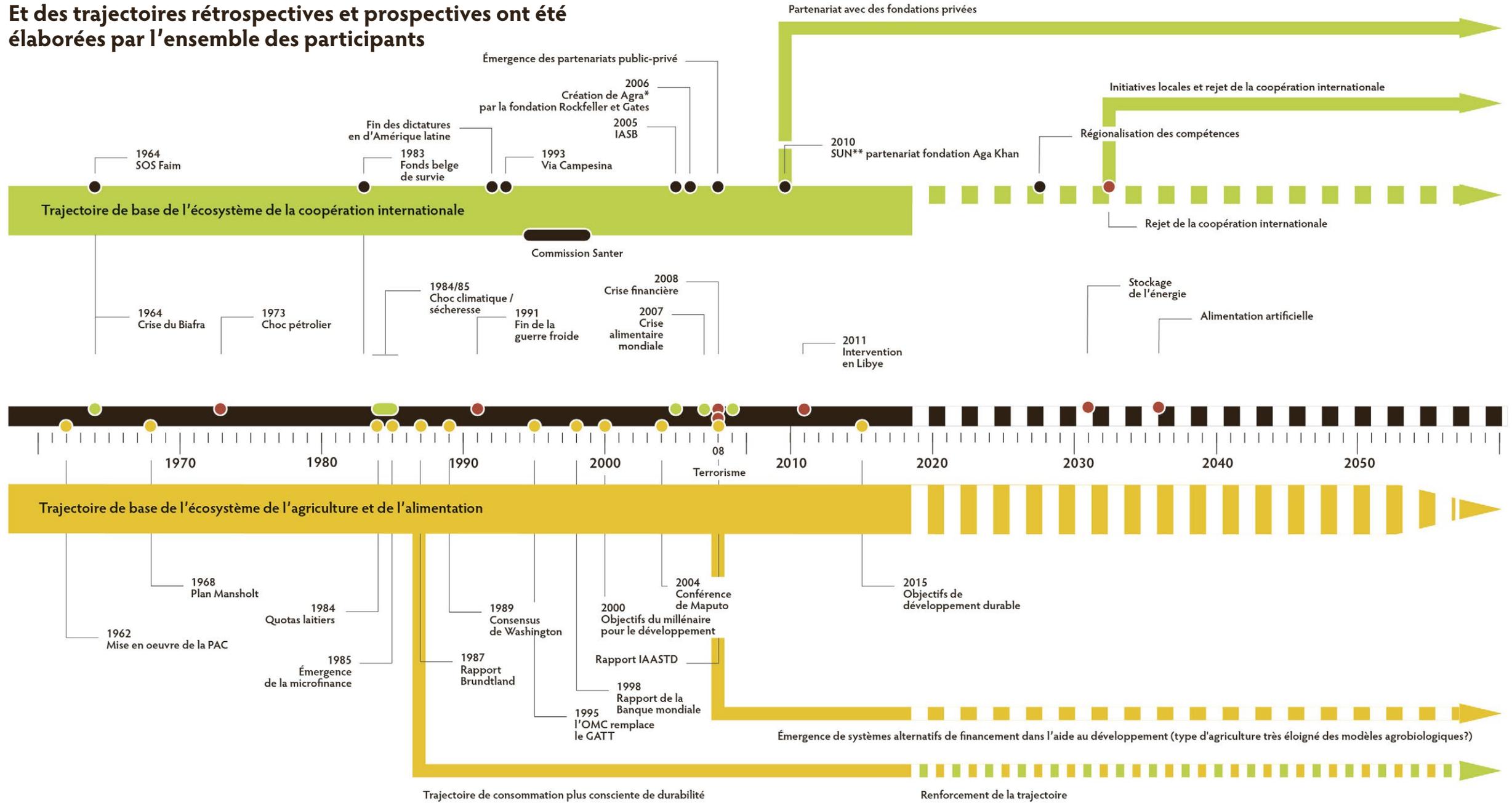
Deux écosystèmes ont été analysés : l'agriculture et l'alimentaire au niveau mondial, et la coopération internationale. Le lien a été fait entre les acteurs de ces deux écosystèmes.

Acteurs de l'agriculture et de l'alimentaire au niveau mondial et de la coopération internationale dans l'agriculture et l'alimentaire



Trajectoires

Et des trajectoires rétrospectives et prospectives ont été élaborées par l'ensemble des participants

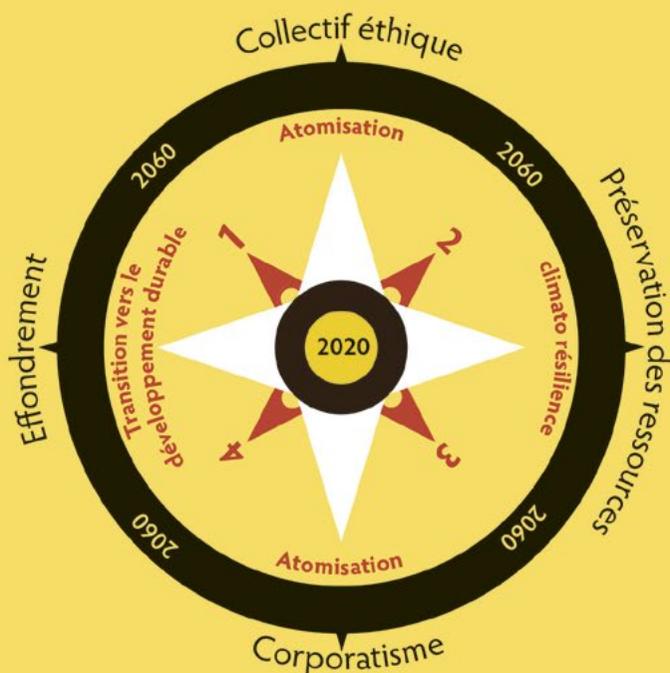


*: Alliance pour une révolution verte en Afrique
 **: Scaling Up Nutrition

2 La boussole de l'avenir

Ces travaux et réflexions ont permis de définir des facteurs clés d'évolution en deux axes structurants: un axe horizontal de transition vers le développement durable et la climato-résilience et un axe vertical baptisé atomisation allant d'une dynamique collective et éthique (coopération, partenariat) au corporatisme (compétition).

Boussole de la CIAA (Coopération Internationale dans l'Agriculture et l'Alimentaire)



Ce sont les 4 parties de cette boussole qui ont fondé l'élaboration de scénarios élaborés en groupes de travail. Chaque fois, le groupe s'est efforcé d'aborder cinq variables transversales :

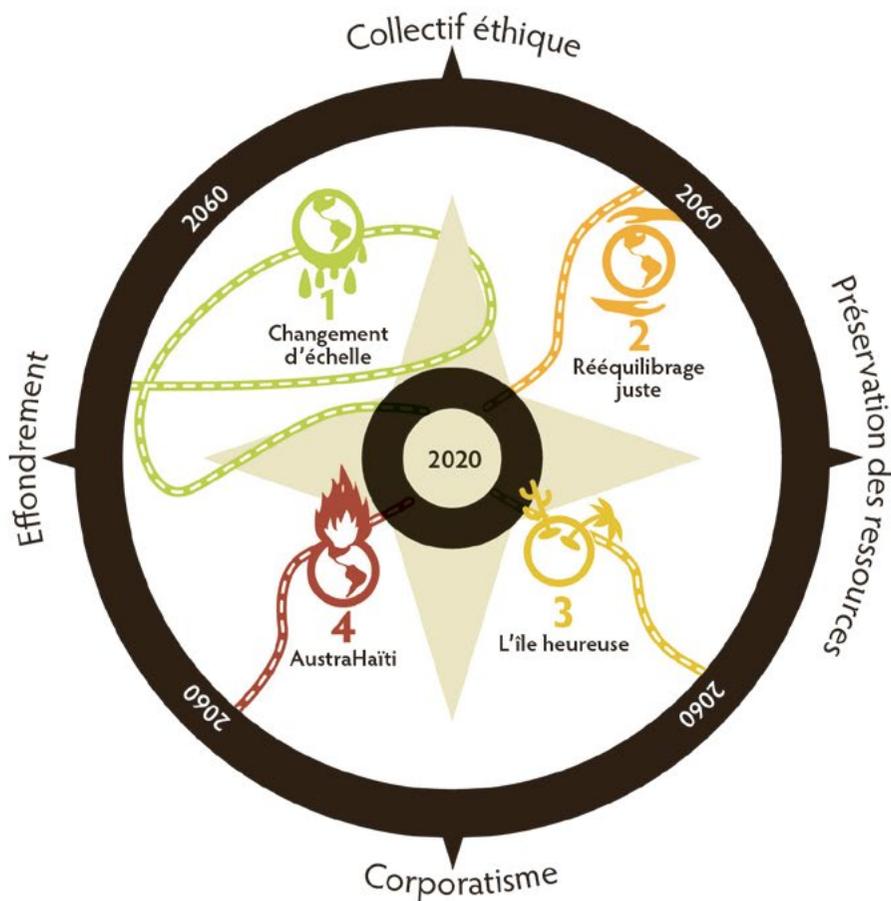
- Le mode de production
- La gouvernance et la sécurité
- L'équité et la cohésion sociale
- Le commerce et les termes de l'échange
- L'émergence de nouveaux acteurs.

3

Les 4 scénarios

Scénarios de la CIAA (Coopération Internationale dans l'Agriculture et l'Alimentaire)

SCÉNARIOS EXPLORATOIRES 2020 - 2060





SCÉNARIO 1

Le changement d'échelle

Malgré l'atténuation de certaines tendances négatives, en raison de l'inertie installée et de décisions trop tardives, la planète s'effondre.

Les événements climatiques extrêmes s'enchaînent, les ressources naturelles s'appauvrissent et la perte de biodiversité croît de manière exponentielle. L'eau devient une marchandise. Les échanges commerciaux et l'économie ralentissent.

Dans un contexte aussi tendu, la coopération internationale n'est plus une priorité, ni pour les gouvernements, ni pour le public. Les dons aux ONG se tarissent.

L'année 2035 marque un tournant : les besoins primaires de la population ne sont plus rencontrés ; le repli sur soi se généralise et les problèmes sociaux sont énormes. La spéculation sur les biens de première nécessité se systématise.

Les épidémies se multiplient et la violence et l'insécurité se généralisent.

Dix ans plus tard, dans un monde éclaté, des dynamiques collectives locales se recréent doucement.

A partir de 2050, une nouvelle forme de coopération entre territoires voisins voit le jour.

La polyculture diversifiée s'impose, avec des circuits très courts et la présence de pratiques agroécologiques. La population consomme local. Dans les zones les plus pauvres, on note le retour du pastoralisme nomade.

De nouveaux acteurs apparaissent : ce sont des figures charismatiques locales.

A moins que ? Dès les années 2030, la pression de la rue dans les pays les plus avancés obligent les décideurs à changer radicalement de modèle : le politique reprend ses droits aux dépens de l'économique. Le modèle agroécologique s'impose partout ; de grands ensembles régionaux se fédèrent au niveau d'une gouvernance mondiale. La priorité est à la solidarité.





SCÉNARIO ②

Le rééquilibrage juste

En 2060, la population mondiale est nourrie par des systèmes alimentaires familiaux durables où les agriculteurs ont des revenus décents.

Les producteurs ont gagné en pouvoir dans les filières et ne sont plus de simples producteurs de matières premières à bas prix. Dans la logique de système alimentaire, les consommateurs bénéficient également de revenus décents pour payer des aliments de qualité. Le prix des aliments reflète les externalités négatives (par exemple une taxe carbone).

Pour ce faire, des politiques volontaristes ont été mises en place en faveur d'agricultures durables alternatives. L'alimentation saine est reconnue comme un bien commun. De nombreuses entreprises répondent aux critères de l'économie sociale et solidaire.

Au niveau de la coopération internationale, on note une réforme des institutions multilatérales des Nations-Unies, de la Banque Mondiale et du fonds Monétaire International, sur pression des gouvernements qui les financent. Les États de l'OCDE augmentent la part de la coopération dans leur PIB et orientent ces ressources vers des acteurs promouvant les agricultures familiales durables.

Les ONG internationales jouent un rôle moteur dans cette transition, à la fois pour sensibiliser les populations du Nord et du Sud sur la nécessité de faire bouger les lignes, mais également pour coconstruire avec les acteurs du Sud de nouveaux modèles de systèmes alimentaires. Les grandes fondations privées s'alignent progressivement sur ces nouvelles politiques.





SCÉNARIO 3

L'île heureuse

La COP50 sur le climat échoue. Les actes de terrorisme informatiques se multiplient. Des mouvements de repli ont lieu au niveau mondial. Les États se reconfigurent autour des ressources naturelles (forêts, littoraux, fleuves, ...), avec des îlots de population.

Dans ces îlots, on investit pour des systèmes agricoles durables et dans le secteur de l'énergie, pour arrêter l'utilisation d'énergie fossile.

La production agricole est de type bio-intensif, on minimise l'utilisation des ressources en maximisant les rendements, avec des productions diversifiées à haute valeur nutritionnelle. Les circuits sont courts.

En termes de gouvernance, deux hypothèses sont possibles: soit des oligarchies maîtrisant les ressources et la technologie et qui ont la main mise sur l'économie locale, avec comme conséquence des inégalités croissantes entre élites et groupes marginalisés; soit des États forts de type nationaliste, promouvant un accès équitable aux ressources et un secteur privé peu développé.

Dans les deux cas, il y a peu d'échanges commerciaux entre îlots.

Les inégalités mondiales augmentent entre îlots qui ont réussi à être autosuffisants et ceux qui n'ont pas assez de ressources naturelles.

Les informations circulent peu entre les îlots (pas d'internet) et les déplacements sont limités (fin des énergies fossiles). Dans ce contexte, changer d'îlot est peu tentant et le repli sur soi l'emporte.

La coopération est essentiellement locale, pour faciliter les échanges et atténuer les inégalités d'accès aux ressources. Les institutions internationales perdent en crédibilité et les États s'en désengagent. Les conflits entre îlots sont nombreux.





SCÉNARIO 4

AustraHaïti

Comme son nom l'indique, ce scénario s'inspire d'événements récents en Australie et en Haïti.

La nature et la biodiversité s'épuisent et les catastrophes naturelles se multiplient. On lutte pour accéder aux maigres ressources restantes.

L'effondrement génère un repli corporatiste à l'échelle communautaire. L'État disparaît et des îlots locaux prennent le relais sous plusieurs formes : démocratique, dictatoriaux ou spirituels. Ces communautés développent de nouveaux types de gouvernance assurant la survie de la communauté par la force et la résistance. Les médecines traditionnelles et le chamanisme réapparaissent.

Les communautés ne communiquent pas entre elles et s'affrontent pour les ressources. L'insécurité et la violence augmentent. Les terres arables sont de plus en plus rares à cause de la raréfaction des ressources : on observe un retour vers des pratiques traditionnelles durables, mais également le développement de la production agricole en laboratoire. La consommation est locale et le prix des denrées alimentaires augmente notablement.

Il n'y a plus de coopération internationale : chaque communauté se concentre sur sa propre survie et ne se préoccupe pas du sort des autres.



UN SCÉNARIO 5?

Le partage de ces 4 scénarios a mis en évidence un potentiel cinquième scénario, plus libéral, articulé sur une concentration autour des villes, avec une robotisation de l'agriculture et la disparition des paysans.

Dans ce scénario, les multinationales contrôlent l'agriculture et l'alimentation, colonisent et se réservent les terres pour satisfaire les besoins alimentaires de la population mondiale. Il s'agit en quelque sorte d'un scénario répulsif, inacceptable ...

4

Les enjeux à long terme

Les 4 scénarios et l'esquisse du 5^e ont permis de formuler plusieurs enjeux.

- ▶ Comment accompagner une transition vers un système agroécologique durable, en travaillant avec un ensemble d'acteurs de la coopération internationale, alors que l'agroécologie reste marginale dans les politiques promues par les États et les organisations internationales et que le cadre politique, légal et réglementaire lui est défavorable ?
- ▶ Comment donner des perspectives inclusives aux populations pour que la violence ne devienne une trajectoire d'émancipation ?
- ▶ Comment intégrer la donnée de croissance démographique et des comportements pour l'accès aux ressources limitées, en particulier dans certaines zones du continent africain ?
- ▶ Comment garantir les revenus vitaux nécessaires sur l'ensemble de la chaîne de production et de distribution, en allant du paysan jusqu'au salarié et au consommateur, tant au Nord qu'au Sud ?
- ▶ Au regard des transitions climatiques et énergétiques, comment construire une vision commune entre des intérêts et attentes différents du Nord et du Sud, à la fois au niveau individuel et au niveau collectif, à l'intérieur des communautés, mais aussi entre le Nord et le Sud ?
- ▶ Comment mobiliser des ressources, notamment technologiques et financières, en faveur d'un plus juste équilibre et d'un système plus vertueux ?
- ▶ Comment faire le lien entre une vision du monde avec des réponses positives pour des transitions réalisables et un autre monde qui ne partage pas nécessairement ce modèle ?
- ▶ Comment concilier une coopération aspirant à des États et des organisations plus démocratiques avec une gouvernance ouverte (public, privé, société civile) et des régimes qui balancent entre l'anarchie et un modèle autoritaire ? Comment contribuer au passage d'une partie ou tout de la coopération aux organisations du Sud ?
- ▶ Comment rendre l'agriculture attractive pour la jeunesse ?
- ▶ Comment maintenir la liberté des ONGs et concilier le réalisme des relations internationales avec des objectifs globaux de développement durable ?
- ▶ Comment s'appuyer sur le droit et la justice pour faire face au lobby des multinationales et à l'inaction des États pour traiter les crises climatique et sociale ?

5) La vision à l'horizon 2060

En 2060, la nécessité de nourrir la dizaine de milliards d'habitants de la planète est impérieuse. Plus que jamais, celle-ci a besoin d'équilibre et d'harmonie, de respect et de sauvegarde de ses paysages, de ses sols et de sa biodiversité, menacés par le changement climatique et l'exploitation irrationnelle des ressources qui a prévalu durant les décennies de l'industrialisation à outrance, y compris de l'industrialisation alimentaire. L'être humain, de son côté, attend d'être correctement nourri, que l'on prenne soin de sa santé et de son environnement.

Quatre finalités

Quatre finalités, buts ultimes de l'action collective, constituent autant de phares pour constituer les cibles d'une stratégie à long terme :

- **1** Des systèmes alimentaires durables, équitables et empreints de justice sociale, du local au global, qui puissent nourrir la population mondiale dans le respect et la préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
- **2** La volonté de rendre leurs lettres de dignité aux agriculteurs, c'est-à-dire l'accès à la terre et à l'alimentation, conformément à la Déclaration des Nations Unies pour les droits des paysans ;
- **3** La compréhension du terrain, génératrice d'une approche éthique de la justice sociale, y compris la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes morales et juridiques nationales et internationales ;
- **4** Le renforcement mutuel des sociétés civiles du Nord et du Sud pour être acteurs de la transition par l'économie sociale et solidaire.

FINALITÉ 1

Un système alimentaire durable, équitable et égalitaire, du local au global, qui puisse nourrir la population mondiale dans le respect et la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

En 2060, l'alimentation saine est reconnue comme un bien commun et est traitée comme telle dans les politiques publiques et collectives. Cette évolution a été rendue possible parce que l'opinion publique a été fortement sensibilisée à l'anticipation ainsi qu'à la mise en place de nouveaux systèmes d'agriculture et d'alimentation.

Cette dynamique nouvelle se met en œuvre comme une véritable accélération de la transition, en réponse aux mutations climatiques et environnementales (la perte de biodiversité est à 50 % causée par l'agriculture).

Ainsi, citoyennes, citoyens et acteurs ont-ils pris conscience du rôle fondamental qui est le leur au cœur même de ce changement. Un discours mieux adapté de la part des gouvernements, des administrations et des ONGs a mis les populations face à leurs engagements et leurs contradictions.

Dès lors, les citoyennes et citoyens ont apporté massivement leur soutien pour investir et financer la transition écologique et sociale partout dans le monde, avec une nette volonté d'améliorer les cohésions sociale et territoriale.

Les États de leur côté ont mieux pris en compte les exigences d'une gouvernance plus conforme à un développement solidaire. La lutte contre les inégalités et la pauvreté s'est fortement accentuée permettant l'amélioration de la qualité de vie tant en milieu rural que dans les centres urbains.

Le prix des aliments reflète de plus en plus fidèlement les externalités négatives qui accompagnent leur production, notamment grâce à l'instauration d'une taxation carbone visant à décourager le transport de marchandises sur de longues distances. Ce type de transport représente 4% de l'impact total de l'agriculture en termes d'émissions de gaz à effet de serre, les emballages 7%. Une augmentation du prix d'achat au producteur permet un revenu décent de tous les acteurs de la chaîne. De même, une régulation par la fiscalité crée de nouveaux équilibres et de nouveaux modes de consommation durables.

Des politiques publiques volontaristes favorisent le passage à ces nouveaux systèmes alimentaires durables, au Nord comme au Sud, notamment en soutenant massivement le développement d'agricultures conventionnelles non industrielles et alternatives et en favorisant le travail de qualité des petits agriculteurs.

Les entreprises ont nettement fait évoluer leurs pratiques, à la fois sous l'effet de la régulation et des attentes plus raisonnées des consommateurs à leur égard. La majorité d'entre elles répondent aux critères de l'économie sociale et solidaire ; il s'agit notamment d'un renouveau et d'une généralisation des sociétés coopératives. Il subsiste encore des entreprises classiques, mais celles-ci ont adapté leurs modes de fonctionnement, de décision et de redistribution pour les rendre plus collectifs.

FINALITÉ 2

La volonté de rendre leurs lettres de noblesse aux agriculteurs, c'est-à-dire l'accès à la terre et à l'alimentation, conformément à la Déclaration des Nations Unies pour les droits des paysans.

La Déclaration des Nations unies pour le droit des paysans, adoptée par l'Assemblée générale le 17 décembre 2018 réaffirme que le droit au développement est un droit inaliénable ainsi que le fait que la coopération internationale peut apporter un appui important aux efforts déployés au niveau national par des mesures adaptées. Ainsi a-t-elle constitué un véritable cahier des charges pour les organisations qui en partageaient les objectifs :

- veiller à ce que les activités pertinentes de coopération internationale, y compris les programmes internationaux de développement, soient inclusives et soient accessibles et utiles aux paysans et aux autres personnes travaillant dans les zones rurales ;
- faciliter et soutenir le renforcement des capacités, notamment par l'échange et la mise en commun d'informations, de données d'expériences et de programmes de formation, ainsi que des meilleures pratiques ;
- faciliter la coopération en matière de recherche et d'accès aux connaissances scientifiques et techniques ;
- fournir, selon qu'il convient, une assistance technique et économique, en facilitant l'accès à des technologies accessibles et le partage de ces technologies, et en procédant au transfert de technologies, en particulier vers les pays en développement, dans des conditions convenues d'un commun accord ;
- améliorer la gestion des marchés au niveau mondial et faciliter l'accès en temps utile à l'information sur les marchés, y compris sur les réserves alimentaires, afin de limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires et de rendre la spéculation moins attrayante.

Le renforcement de la recherche publique est au centre de cette démarche. Elle permet, par l'apprentissage des outils par tous les acteurs et par le transfert ainsi que par la maîtrise des technologies et des capacités d'action, de donner accès à de nouvelles ressources. Elle permet également d'allier les savoirs anciens avec les innovations. Ces ressources favorisent l'autonomisation des paysans, l'expérimentation et la mise en œuvre responsable, ce qui constitue un des objectifs majeurs de la coopération et un atout déterminant dans les transitions.

FINALITÉ 3

La compréhension du terrain, génératrice d'une approche éthique de la justice sociale, y compris la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes morales et juridiques nationales et internationales.

C'est sur le terrain, auprès des paysans, que se construit concrètement la coopération. C'est la réalité de la ruralité, l'alliance et le partenariat avec les acteurs et les organisations paysannes qui permettent de prendre la mesure des transformations à réaliser tout en s'appuyant sur les pratiques déjà mises en œuvre. C'est l'écoute qui permet de créer la confiance et de fonder les bases de l'action. C'est parce qu'ils ont compris que la mise en pratique du principe de subsidiarité est la clef du développement et que celui-ci a pu s'accélérer fondamentalement à l'horizon 2060.

L'interaction avec les acteurs, la pratique du dialogue, le développement conjoint de la démocratie dans les organisations permet de créer des flux d'idées productifs, de renforcer les compétences de chacun, d'être vigilant sur des sujets d'avenir. Des propositions en émergent qui peuvent être portées vers les législateurs, renforcer la justice, consigner des expériences, créer des jurisprudences dans le champ normatif.

FINALITÉ 4

Le renforcement mutuel des sociétés civiles du Nord et du Sud pour être acteurs de la transition par l'économie sociale et solidaire.

L'implication des membres des organisations et organismes dédiés à la coopération est d'abord celle de citoyennes et citoyens du monde qui s'engagent auprès des agriculteurs du Nord et du Sud ainsi que de leurs sociétés civiles. Cette implication, visant un même avenir global, prend souvent la forme de plaidoyers, constitue une pédagogie réaliste et pragmatique destinée à renforcer la collaboration entre ONGs pour donner davantage de cohérence à l'action commune. Au-delà, le citoyen est visé et a été responsabilisé, a développé des capacités critiques au niveau local, pour que lui-même s'implique par des actions responsables qui inscrivent sa manière de vivre dans la transition. De même, en tant qu'initiateur des dynamiques portées par l'État, il peut cornaquer de manière délibérative la réflexion et l'action collectives, voire en contrôler les mises en œuvre et les affectations budgétaires. L'émergence de processus participatifs légaux et d'espaces dédiés, notamment dans les logiques de décentralisation, a facilité cette dynamique porteuse de décisions qui lient décideurs et acteurs, et ont un impact clair sur le terrain.

Au centre de l'action collective, c'est l'agroécologie qui apparaît via des plus grandes ou plus petites structures, comme le moyen d'atteindre les objectifs et donc comme l'étendard et le moteur de la transition pour porter la coopération internationale en agriculture et alimentaire, en associant étroitement le monde scientifique, les producteurs traditionnels et les mouvements agroécologiques dont la permaculture, partenariat porteur de vraies solutions durables.

Cette agroécologie signifie clairement une consommation plus raisonnée, compatible avec les ressources disponibles.

CONCLUSION

Passeurs de monde

Le défi alimentaire des paysans est bien connu : comment nourrir l'humanité en ménageant la planète et ses ressources pour les conserver aux générations futures ? Face à ce challenge, les ONG sont au premier rang. Gardiennes de la justice sociale, elles sont les observatrices et actrices des transformations actuelles et futures. Citoyennes et citoyens parmi les citoyens, les ONGs se veulent passeurs de mondes.

L'horizon attendu n'est évidemment pas une trajectoire tranquille. Aborder, vivre, survivre face aux transitions ne se fait que par la construction de nouvelles alliances et la recherche de nouveaux positionnements dans un monde où les acteurs puissants apparaissent de plus en plus de nature différente. Développer de nouveaux modèles ne pourra se faire qu'en cultivant ces valeurs qui nous manquent encore aujourd'hui en suffisance : celles qui peuvent construire ce bien commun, bâtir un narratif pour toutes et tous ceux qui sont prêts à relever les enjeux identifiés. Ces valeurs seront assurément celles qui fondent la fraternité : l'ouverture d'esprit, la solidarité, la justice, l'équité. Celles qui fondent aujourd'hui, et fonderont demain, la force des organisations impliquées, engagées dans la coopération.



SOS FAIM – AGIR AVEC LE SUD

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)

T 32-(0)2-548.06.70 | info.be@sosfaim.org | www.sosfaim.be